

Présentation de la CARDIE

QUI ?

La **Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation**) est composée de chargés de mission du premier et du second degré issus des différents départements.

OÙ ?

Au niveau national et académique, l'innovation pédagogique est portée et accompagnée par les CARDIE.

QUOI ?

La cellule soutient et accompagne les enseignants des écoles, collèges et lycées, et tous les personnels désireux de mener des projets innovants et des expérimentations pédagogiques, **en s'appuyant sur les avancées de la recherche.**

POURQUOI ?

L'objectif de la CARDIE est **d'encourager, d'accompagner et de valoriser les initiatives** ainsi que les démarches de renouvellement des pratiques, au service de la réussite des élèves.

QUAND ?

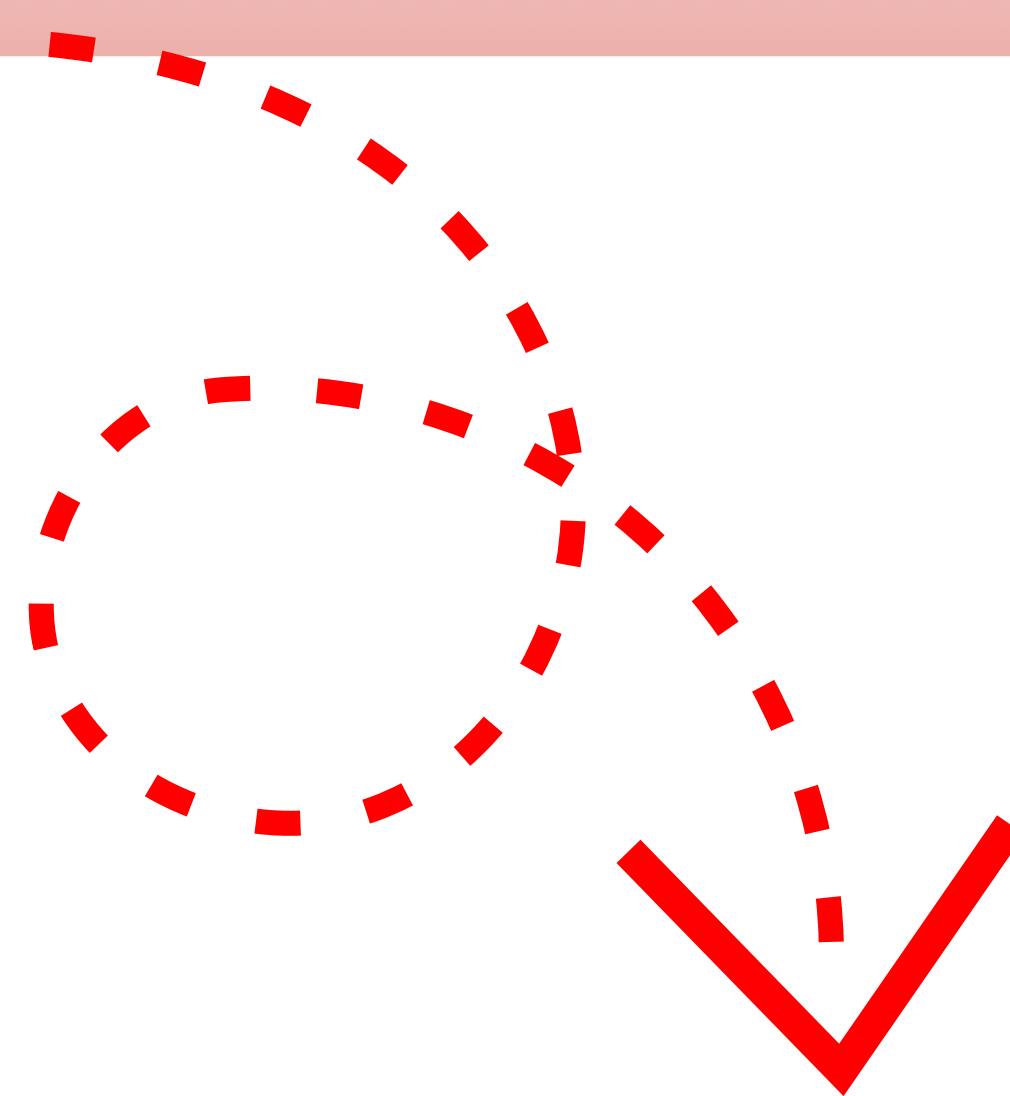
La CARDIE accompagne toute l'année des projets **innovants ou des expérimentations pédagogiques** (à caractère dérogatoire relevant des articles L.314-1, L.314-2, D-314-2 et D314-4 du code de l'éducation)

COMMENT ?

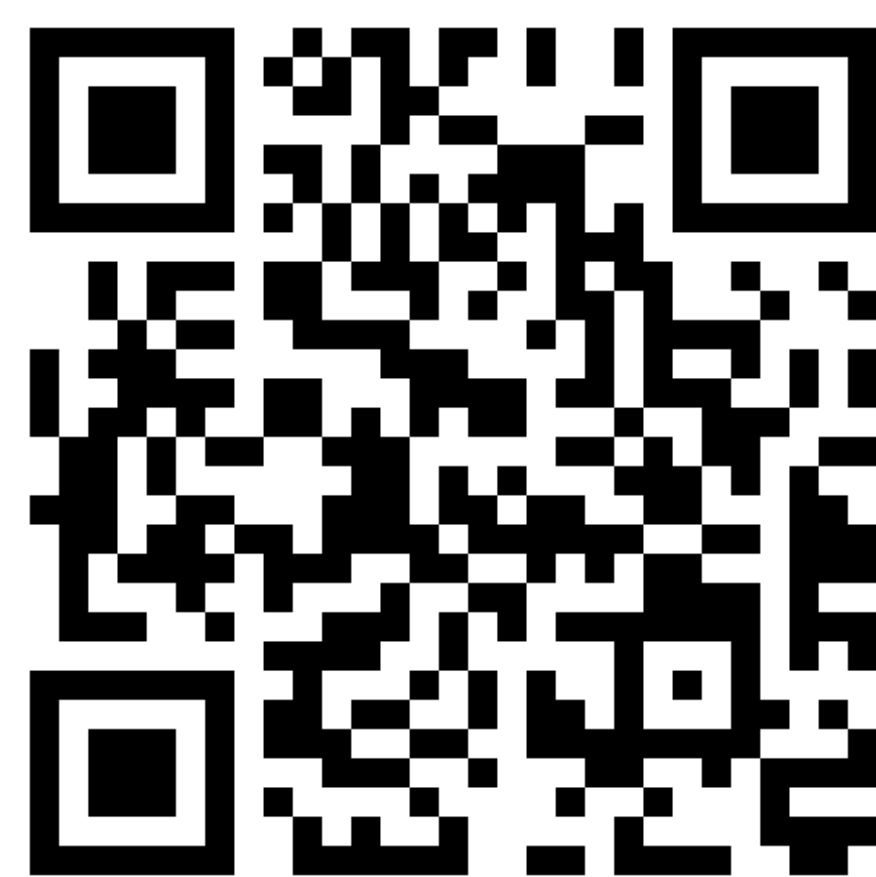
Les enseignants ou les équipes désirant valoriser ou faire évoluer leur projet innovant peuvent bénéficier d'un **accompagnement de la CARDIE.**



INNOVER POUR
TRANSFORMER L'ÉDUCATION !



En savoir plus



cardie@ac-nancy-metz.fr